



# Négociation Annuelle Obligatoire 2011

---

A l'attention de tout le personnel Momentum,

Voici le cahier revendicatif commun des organisations syndicales, CFTC, CFDT, CGT et FO.

✓ **Éléments de rémunération ou indemnités ou avantages :**

- **Augmentation de tous les éléments de salaire** brut de 3%, pour l'ensemble des salariés.
- Revalorisation de la **prime d'ancienneté** (à **prolonger au-delà de 15 ans**).
- Uniformisation de la **prime de fonction** pour tous les salarié(e)s en horaires décalés.
- Augmentation de la participation des **frais kilométriques** de 0.35€ à 0.40€/km.
- Augmentation de la prise en charge « **Carte Navigo** ».
- Prise en charge, une fois par an, des **trois jours de carence maladie**.
- Mise en place de « **chèques vacances** » dans l'entreprise.
- Obtention d'une « **journée enfant malade** » prise en charge par l'entreprise.
- Revalorisation du **ticket restaurant** de 8€ à 8,68€ (+0.68€ part employeur).
- Prise en charge d'un **jour férié** supplémentaire exceptionnel 2011 (**sédentaires**).
- Revalorisation des salaires **Assistant(e)s C&D** en accord avec le statut d'agent de maîtrise.
- Amélioration du système d'**intéressement agent**.
- Augmentation de la **prime de sous-effectif** à 35€.
- Création d'une prime de « **double sous-effectif** » à 40€ si plus d'une position manquante.
- Revalorisation de la **prime de wastage** à 9,50€ au lieu de 9€.
- **Prime de CC seul** par trajet et non pas pour une association.
- Revalorisation de « **l'indemnité journalière train** ».
- Chambre d'hôtel individuelle au « **Premier Inn** » St Pancras.
- Revalorisation du remboursement « **chaussures** » à 100€/an, correspondant à 2 paires.
- Prise en charge à hauteur de 60% des **vouchers bar** effectués par le personnel.
- Amélioration du mode de calcul du complément provisoire d'appointement des femmes enceintes détachées dans les « bureaux ». Calcul sur une moyenne des 3 ou des 12 derniers salaires (au plus favorable) et non pas uniquement sur les 3 derniers.
- Prise en charge totale de la mutuelle par l'entreprise pour les maîtrises et cadres.
- Augmentation du budget des **Activités Sociales** du Comité d'entreprise de 0.5% à 0.6%.

*La suite au verso...*

# Négociation Annuelle Obligatoire 2011

(Suite)

---

## ✓ Organisation du temps de travail :

- Ouverture de négociations avec pour but, un accord cadre sur les règles et principes de construction des plannings.
  - Réalisation de **trame, temps plein et temps partiels**.
  - Modification des **horaires des journées de formations** de 9h à 17h ou de 10h à 18h et du lundi au vendredi.
  - Obtention de **plannings de 2x28** jours avec possibilité de **trains tôt ou tard** et mise en place d'une consultation de son **planning via l'intranet**.
- Mise en place d'un système « d'**extra** » pour les salarié(e)s intéressé(e)s.
- Signature définitive de l'accord « **jours fériés** ».
- Cumul des jours fériés en cas d'**accident du travail**.
- Remise en place du système des **desiderata de fête de fin d'année**.
- Engagement de titulariser les salarié(e)s en attente d'un **poste de Chef de Cabine**.
- **Engagement de l'entreprise d'enclencher (sous 3 mois) des démarches en vue de faire reconnaître et évaluer la « pénibilité au travail ».**